

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n° 7 du 19 mai 2020



STADES VEGETATIFS

Malgré un début de semaine dernière perturbée et des températures nettement plus fraîches, la végétation a continué de se développer avec généralement l'apparition d'au moins une nouvelle feuille dans tous les vignobles.

Dans les secteurs les plus précoces le stade début floraison est maintenant atteint.

Vignoble	Stades Moyens	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	12-13 feuilles étalées	8-9 feuilles étalées	début floraison
Côte d'Or	12-13 feuilles étalées	9-10 feuilles étalées	début floraison
Yonne	10-11 feuilles étalées	9-10 feuilles étalées	1 ^{ères} fleurs
Nièvre	12-13 feuilles étalées	11-12 feuilles étalées	1 ^{ères} fleurs
Franche-Comté	1 ^{ères} fleurs	9-10 feuilles étalées	mi-floraison (1 parcelle)

L'année 2020 conserve sa grande précocité avec toujours une vingtaine de jours d'avance par rapport à 2019.

MILDIU

Situation : 266 observations ont été réalisées sur le réseau BSV, complétées par un certain nombre de recherches de foyers hors réseau. **A ce jour, la situation demeure très saine.** En effet, à l'exception d'1 tache détectée dans le Jura à Mantry, de 3 taches isolées signalées en Côte d'Or et d'1 tache suspecte (mise en incubation) à Romanèche, le mildiou reste absent des différents vignobles de Bourgogne Franche-Comté.

En tous secteurs, les taches potentielles consécutives aux contaminations qui ont pu se produire lors des pluies du 8 au 13 mai apparaîtront à partir de la fin de semaine. Dans la majorité des cas, les températures lors des pluies du 13 mai étaient limitantes pour qu'une contamination puisse se produire.

Analyse de Risque : à ce jour, la situation mildiou reste tout à fait saine et le **risque faible**. Un point de situation pourra être réalisé à partir de la fin de la semaine à la suite des sorties potentielles de taches. Toutefois même si des symptômes s'expriment, les conditions climatiques annoncées pour cette fin de semaine (temps sec et températures élevées) seront a priori défavorables aux contaminations en l'absence de nouvelle pluie. Ceci est d'autant plus vrai que l'intégralité du vignoble est protégée.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre le mildiou. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf



Météo

Pluies du 12 au 18 mai : depuis le dernier BSV, hormis l'Yonne qui n'a reçu que quelques gouttes (max 3 mm), les autres départements ont été concernés par un passage pluvieux le 13 mai avec des cumuls variables selon les vignobles :
Côte d'Or : 7 à 10 mm
Saône et Loire : 13 à 15 mm
Jura : 14 à 19 mm
Nièvre : 3 à 6 mm.

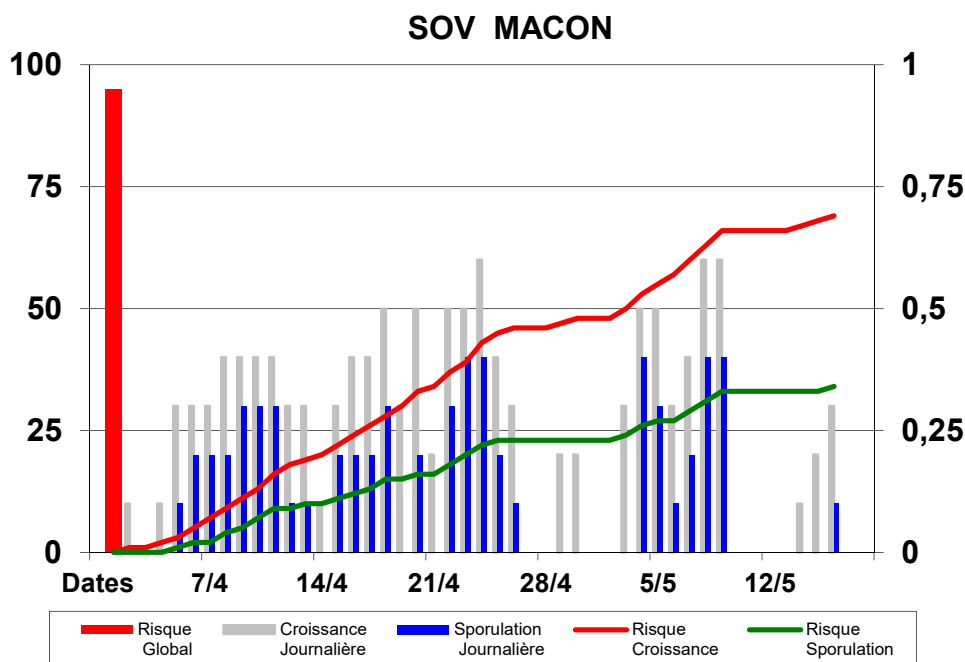
Prévisions du 19 au 25 mai : un temps sec et ensoleillé se profile pour cette semaine. Ces conditions devraient se maintenir au moins jusqu'à la semaine prochaine, avec un éventuel passage orageux samedi qui reste encore incertain à ce jour.

OÏDIUM

Situation : 249 comptages sur feuilles ont été réalisés sur le réseau BSV.

A l'exception de l'Yonne où l'oïdium a fait son apparition dans 3 parcelles très sensibles (max 1% de feuilles attaquées), la situation n'a quasiment pas évolué ailleurs (1 à 3% de feuilles attaquées) et demeure saine avec **97% des parcelles indemnes**. Hors réseau, pas de changement non plus avec peu de parcelles touchées et des fréquences d'attaque faibles, hormis sur deux parcelles de Chardonnay à très fort historique : 1 vigne dans le Jura (31% de feuilles attaquées) et 1 parcelle en Côte d'Or (8% de feuilles attaquées).

-Cas exceptionnel de ceps isolés avec symptôme de type drapeau : à ce jour 9 cas ont été recensés dans notre vignoble principalement dans le Mâconnais (Chardonnay) ainsi qu'en Côte d'Or (3 pieds en Pinot Noir) et dans le Jura (1 pied en Chardonnay). A chaque fois, il s'agit de ceps isolés présentant des symptômes avancés d'oïdium sur rameaux, feuilles voire inflorescences. Les premiers comptages plus précis ont montré qu'il n'y avait pas forcément présence d'oïdium ailleurs dans la parcelle que sur ces ceps isolés. On ne peut pas parler d'une nouvelle forme d'oïdium, mais peut être plutôt de conditions climatiques particulières en 2019-2020 qui ont pu être favorables à l'oïdium que nous connaissons pour extérioriser ce genre de symptômes inédits. Cette hypothèse demande à être confirmée et la collecte de données se poursuit dans les parcelles concernées avec tous les organismes et viticulteurs à l'origine de ces découvertes.



Simulation de la modélisation SOV enregistrée sur le site de Mâcon

Analyse de Risque : la plupart des parcelles atteignent ou vont atteindre prochainement le stade de sensibilité maximum (l'entrée en floraison). Toutefois, les symptômes restent rares et le risque se maintient à un niveau faible à modéré.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf



BLACK-ROT

Situation : la maturité des périthèces est maintenant atteinte dans tous les vignobles. Sur 193 observations effectuées sur le réseau, **aucune tache de black-rot** n'a été observée. La période de forte sensibilité des grappes au black-rot démarre à partir du stade floraison-nouaison.

Analyse de Risque : la période qui s'annonce (absence de pluies) ne semble pas favorable aux contaminations par le Black-Rot.

VERS DE GRAPPE

Situation :

- **Vols** : les vols d'Eudémis et de Cochylis sont terminés en tous secteurs.

- **Glomérules** : sur l'ensemble du réseau Bourgogne Franche-Comté, 119 comptages ont été réalisés. **Dans 94% des situations aucun glomérule n'a été noté.** Seules 7 parcelles du réseau (6 en Côte d'Or et 1 en Saône et Loire) présentent des symptômes avec des infestations à chaque fois très faibles (1 à 3 glomérules pour 100 grappes). Cependant, ceux-ci sont pour l'instant peu développés de même que les chenilles responsables de ces amas de boutons floraux (souvent des eudémis). Les départements du Jura, de la Nièvre et de l'Yonne restent indemnes pour le moment.

Même si les infestations sont pour l'instant extrêmement faibles, il est important de **faire un bilan tordeuses de 1^{re} génération.** Les observations pourront être réalisées à partir de la floraison.

Comptage : 100 inflorescences observées sur 20 ceps (5 grappes appartenant si possible au même cep) choisis au hasard le long du parcours d'observation. Dénombrement des glomérules pour 100 inflorescences.

Seuil indicatif de risque : 50-60 glomérules pour 100 grappes. **Exceptionnellement, en cas de très faible charge, le seuil peut être réduit à 30 glomérules pour 100 grappes**

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Les toutes premières larves de cicadelles de la Flavescence ont été observées le 4 mai en Bourgogne et en Franche Comté. Depuis 2 semaines, bien que des larves soient notées assez régulièrement dans les secteurs habituellement colonisés par cette cicadelle, les niveaux de populations demeurent faibles (souvent 1-2 larves pour 100 feuilles, maximum 9 larves pour 100 feuilles). Un nouveau point sera fait à l'issue de cette semaine pour voir si les températures élevées annoncées ont accéléré les éclosions.

- **Pépinières** : la protection a déjà dû débuter et sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Messages-reglementaires-2020-lutte>
- **Zones concernées par la lutte obligatoire et les vignes mères de greffons/porte-greffes** : les messages réglementaires précisant les plages de traitement seront communiqués la semaine prochaine.
 - + pour le Mâconnais nord, le Beaujolais et le Jura, le premier traitement devrait être positionné à partir du 10 juin.
 - + pour la Côte Chalonnaise et la Côte d'Or, le premier traitement devrait être positionné à partir du 05 juin.Plus d'infos dans le prochain BSV.

Prochain BSV : mardi 26 mai

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interbio,**

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

